



SCOUTS[®]
Creating a Better World

World Organization of the Scout Movement
Organisation Mondiale du Mouvement Scout
Всемирная Организация Скаутского Движения
Organización Mundial del Movimiento Scout
المنظمة العالمية للحركة الكشفية

World Scout **Bureau** Mondial du Scoutisme

European Regional Office - Bureau Régional Européen

Case postale 327
CH 1211 Genève 4
SUISSE

Tél: (+41 22) 705 11 00
Fax: (+41 22) 705 11 09

Avenue Porte de Hal 38
1060 Bruxelles
BELGIQUE

Tél: (+32 2) 534 33 15
Fax: (+32 2) 534 16 54

www.scout.org/Europe – euroscoutinfo.com
europe@scout.org

16 janvier 2012

Aux :

Commissaires internationales et
internationaux, ainsi que contacts principaux
des OSN et ASN dans la Région Européenne
de l'OMMS

Circulaire 2/2012

Proposition de projet – un Réseau protection de la maltraitance

Chères amies et chers amis,

Comme vous le savez, l'OMMS avait lancé un cours en ligne sur le thème de la « **Protection des Scouts de la maltraitance** » à l'occasion du Jamboree Scout Mondial en Suède. Ce cours est disponible sur DVD et sur le page web de l'OMMS :

http://www.scout.org/fr/about_scouting/the_youth_programme/reaching_out/safe_from_harm.

Afin de promouvoir l'utilisation de cet outil et le concept de la « Protection des Scouts de la maltraitance » au sein des OSN et ASN de la Région Européenne, le Bureau Régional Européen envisage de soumettre un projet suite à un appel de propositions lancé par la Commission européenne sous le programme « DAPHNE III ».

Dans le cadre de cet appel, nous invitons les OSN et ASN intéressées à s'investir dans une meilleure compréhension et la mise en œuvre du concept de la « Protection de la maltraitance », et de la développer davantage au niveau national ainsi que renforcer leur programme de formation ; à devenir partenaires dans cette proposition de projet qui sera soumise à la Commission européenne. Durant le projet, une série d'actions seront mises en œuvre dans le but d'améliorer, de promouvoir et d'adapter l'utilisation du cours en ligne « Protection des Scouts de la maltraitance » au niveau national et local. Les actions proposées tant au niveau européen et national incluent des consultations, des ateliers et des formations. Tous les partenaires devraient être impliqués dans une certaine mesure dans toutes les activités, même si celles-ci seront organisées au niveau national.

Comme la subvention ne peut pas constituer plus de 80% de l'ensemble des coûts admissibles du projet, les 20% restants devront être couverts par les partenaires, soit par des contributions directes de l'ASN ou OSN, soit sous forme de frais de participation pour les événements prévus. Si la demande est approuvée, le projet débutera probablement en Septembre 2012.

Si votre OSN / ASN souhaiterait en savoir plus sur cette opportunité et devenir un partenaire dans ce projet, merci de bien vouloir contacter Alix Masson (amasson@scout.org). Après la collecte des intentions de participation des OSN / ASN, le Bureau Régional Européen facilitera les consultations entre les partenaires potentiels afin de préparer la proposition de projet et la soumission de la demande dans les délais indiqués dans l'appel (fin Mars 2012). Malheureusement, l'appel autorise uniquement des organisations des 27 États membres de l'Union européenne (et / ou de l'Islande, du Liechtenstein et de la Norvège) à soumettre une proposition et à devenir des partenaires de projet.

Merci d'envoyer votre expression d'intérêt par courriel à Alix à l'adresse: amasson@scout.org le 17 Février 2012 au plus tard. Vous serez contacté après cette date pour commencer la consultation.

Avec mes salutations cordiales,

David McKee
Directeur régional